

ASSOCIATION TGV EST-EUROPÉEN

Communiqué de l'Association TGV Est-Européen réunie en Assemblée générale le 24 septembre 2008

L'Association TGV Est-Européen, qui réunit les collectivités concernées par la réalisation de la ligne à grande vitesse Est-européenne (collectivités d'Alsace, de Champagne-Ardenne, de Lorraine, du Bade-Wurtemberg, et Région Ile-de-France), dont beaucoup contribuent au financement de cette infrastructure, s'est réunie en assemblée générale ce 24 septembre à Paris, afin, notamment, de procéder au renouvellement de ses instances.

Roland Ries, Sénateur Maire de Strasbourg, succède à Fabienne Keller, Sénateur du Bas-Rhin, en tant que président l'Association TGV Est-Européen assisté de André Rossinot et Adrien Zeller, comme Vice-présidents, et de Jean-Marie Bockel comme Trésorier.

Tout en se félicitant du succès enregistré par le TGV Est-européen depuis son lancement commercial en juin 2007, et en saluant le démarrage, en juillet dernier, des travaux de construction d'un nouveau pont sur le Rhin à hauteur de Strasbourg, l'Association exprime ses regrets pour le retard apporté à donner effet aux engagements pris par le Président de la République au sujet de l'ouverture en 2010 du chantier de construction du dernier tronçon de la LGV Est-européenne. Le respect de cette date implique qu'un plan de financement soit conclu pour la fin de l'année 2008. En conséquence, l'Association presse l'Ingénieur général Claude Liebermann, chargé par le Gouvernement de réunir les moyens nécessaires au financement de cette opération, de présenter au plus vite un projet de convention entre les partenaires appelés à contribuer à la réalisation du projet. La prochaine réunion du Comité de suivi du TGV Est-européen, que l'Association appelle de ses vœux, devrait constituer l'occasion de cette présentation du plan de financement.

L'Association a également tenu à réaffirmer son soutien à des projets dont la mise en service du TGV Est-européen, et le succès de celui-ci, rendent désormais la réalisation indispensable. Il s'agit en particulier de l'amélioration des conditions du passage en région parisienne (entre Massy, Orly et Valenton) des TGV assurant des relations directes entre les villes et régions de la façade atlantique et les villes et régions de l'Est de la France, du Sud de l'Allemagne et de Suisse. Il s'agit aussi de l'amélioration de la liaison piétonnière entre la Gare de l'Est et la Gare du Nord, celle-ci constituant un point d'accès à la fois au réseau RER et à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle.

L'Association TGV Est-européen estime par ailleurs insuffisante l'information donnée par la SNCF sur les possibilités de liaisons directes de ville à ville, sans changement à Paris, offertes par le TGV Est-européen. Elle invite la SNCF à mieux communiquer sur ces liaisons.

SECRETARIAT PERMANENT

Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise
Hôtel de ville – 9 rue Brûlée – B.P. 47 R 2 – 67002 STRASBOURG CEDEX
Téléphone 03 88 21 49 00 – Télécopie 03 88 75 79 42

ASSOCIATION TGV EST-EUROPÉEN

L'Association TGV Est-Européen a pris acte avec satisfaction de l'avancement de la mission de Peter Balazs, coordonnateur nommé par l'Union européenne pour faciliter la réalisation de la Magistrale ferroviaire Paris-Strasbourg-Bratislava/Budapest. L'Union Européenne ayant reconnu un caractère hautement prioritaire à ce projet, l'Association sollicite tout particulièrement l'appui de Peter Balazs pour que le financement par l'Union Européenne de la 2^{ème} phase de la LGV Est, maillon français de la Magistrale, soit à la hauteur des ambitions affichées par l'Union européenne et par la France à l'égard de la réalisation de la Magistrale. L'Association TGV Est-Européen se félicite des informations faisant état des progrès dans le financement des travaux en Allemagne, et notamment, entre Stuttgart et Ulm.

Roland Ries prendra la tête d'une délégation des membres de l'Association TGV Est-Européen dans les mois qui viennent auprès de Jean-Louis Borloo, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Cette délégation aura pour objectif de rappeler les engagements de l'Etat sur la deuxième phase de la LGV Est-Européenne et de faire valoir la volonté de l'ensemble des collectivités locales concernées à faire respecter son calendrier.

SECRETARIAT PERMANENT

Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise
Hôtel de ville – 9 rue Brûlée – B.P. 47 R 2 – 67002 STRASBOURG CEDEX
Téléphone 03 88 21 49 00 – Télécopie 03 88 75 79 42